

Le rapport de diagnostic sur la politique de l'Éducation prioritaire

Éducation prioritaire : des propositions concrètes avec une visée sur quatre ans

Une mobilisation à tous les niveaux

un plan systémique, fortement initié du niveau national, avec des déclinaisons académiques et locales ; des objectifs clairement centrés sur le pédagogique dès le primaire, avec un renforcement de l'accompagnement des équipes ; des cibles évaluées à quatre ans ; une nouvelle forme de contractualisation : c'est en substance ce que préconise le rapport remis au Premier Ministre cet été, sur l'avenir de l'Éducation Prioritaire et rendu public ces dernières semaines. Il servira de base pour des assises de l'Éducation prioritaire, déclinées à l'automne dans les départements. Le site de l'Éducation Prioritaire de la DGESCO donne les détails du dispositif.

Cette volonté affichée de prendre son temps, de creuser un nouveau sillon plutôt que d'annoncer des mesures médiatiques peut surprendre : d'abord parce que les équipes sont impatientes du « changement » annoncé. De rapports en concertations, que peut-il donc encore manquer à un diagnostic qui appelle désormais des décisions politiques et des orientations clairement posées pour tous les niveaux ?

Des priorités définies avec tous les acteurs

Les conclusions du rapport sont explicites : il demande que les assises permettent aux acteurs de « hiérarchiser les priorités » parmi la trentaine retenues par le groupe qui a planché dans le cadre de la Modernisation de l'Action Publique (MAP), regroupées dans plusieurs axes :

- Les établissements et les écoles en Éducation prioritaire :
 - Quels contenus pour les nouveaux « contrats » qui lieront les établissements et la puissance publique ?
 - Quels engagements réciproques ?
 - Quels périmètres pour gagner en cohérence et en efficacité ?
- Les apprentissages et l'action pédagogique, dans plusieurs dimensions :
 - La maîtrise des savoirs et l'outillage cognitif.
 - La transmission de la culture.
 - Le développement de l'estime de soi des élèves.

- La formation :
 - Temps de travail collectif.
 - Accompagnement de formation des équipes.
 - Formation de formateurs.
 - Liens avec la recherche.
- Le pilotage (dont le rapport pointe sans langue de bois les différentes faiblesses) :
 - Articulation des différents niveaux (national, académique, local)
- Des moyens :
 - Plus de maîtres que de classes.
 - Travail en équipe

Déclinés ainsi en système cohérent, ces objectifs ne peuvent évidemment pas prendre corps par simple injonction ministérielle. Faire vivre les déclarations d'intentions contenues dans ces cinq chantiers nécessitera un engagement à moyen terme (le rapport fixe des objectifs à quatre ans), ne serait-ce que parce qu'il implique une culture du «travail intermétiers» dont nous connaissons les complexités.

Conjuguer les leviers qui créent le mouvement

Pour réussir là où les précédentes relances de l'Éducation Prioritaire se sont ensablées, il faudra en effet conjuguer les leviers qui créent le mouvement :

- Une culture du «pilotage» centrée sur le pédagogique et la collaboration «intermétiers» et fondée sur les acquis des savoirs de la recherche et de l'Inspection Générale, susceptible de mobiliser les équipes sur des enjeux scolaires de fond.
- Une direction nationale capable d'impulser dans les académies et les départements de nouveaux centres de ressources promoteurs de plans d'action de formation en adéquation avec les besoins de l'École.
- Des espaces collectifs de travail avec des conditions adaptées aux réalités professionnelles des acteurs.

Tous ces points figurent explicitement dans les propositions du rapport, qui précisent notamment, à partir de nombreuses visites sur le terrain, l'importance du travail en réseau, la confiance aux équipes, la place des coordonnateurs et des «métiers intermédiaires», l'importance des cohérences et des continuités dans les parcours d'apprentissages scolaires des élèves, au service d'un objectif politique affiché : la réduction des inégalités à et devant l'école.

Les défis à relever

En affichant clairement sa volonté de se démarquer des «ambiguïtés» des politiques précédentes, le ministère donne-t-il un signal suffisamment fort pour surmonter les hésitations des acteurs de terrain ? Les changements proposés en formation, les temps de travail collectifs, l'appui aux personnels confrontés à des difficultés quotidiennes souvent décourageantes, seront-ils en mesure de développer un nouvel élan pour l'Éducation prioritaire ? La mobilisation conjointe des différents niveaux (national, académique, local), sera-t-elle effective ? Dans un contexte budgétaire serré, l'Éducation prioritaire va-t-elle être placée au cœur des préoccupations institutionnelles à tous les niveaux de pilotage ?

Les «Assises» nationales, organisées dans les départements et les académies en octobre et novembre, vont-elles donner l'occasion aux acteurs de discuter les leviers d'action proposés par le rapport tout en conjuguant savoirs de métiers et savoirs de recherches ? Pourra-t-on y poser les responsabilités respectives des enseignants, des métiers intermédiaires, des formateurs, des inspecteurs, des «partenaires» ? Pourra-t-on proposer des modalités de formation qui aident à comprendre concrètement les processus qui construisent les inégalités, dans la « boîte noire » de la classe ou dans les fonctionnements institutionnels ? Quelles sont les actions prioritaires à entreprendre pour construire les conditions de l'enrôlement de chaque élève dans des processus d'apprentissages durables, dans l'acquisition de connaissances et de compétences à un niveau d'exigence comparable pour tous les publics scolaires sur les territoires français ?

Les mois à venir devraient être déterminants pour la confrontation entre les intentions du rapport et le réel.